

Fiche méthode pour la réalisation des travaux collectifs

3 - Améliorer la présentation visuelle d'une réalisation de la catégorie « Travail collectif »

► Quels travaux collectifs sont concernés ?

Ces conseils s'adressent aux candidats désireux de restituer visuellement les qualités de leur travail, notamment lors de la réalisation du document de présentation rédigé devenu obligatoire depuis la session 2018-2019.

Ces conseils sont particulièrement utiles pour les situations suivantes :

- la réalisation d'un objet qui excède les limites d'encombrement ou de poids fixées par le règlement
- une réalisation indissociable d'un support, une fresque murale, par exemple.
- une manifestation ponctuelle et unique : promenade urbaine, cérémonie commémorative, spectacle, conférence ou installation artistique éphémère.

► Qu'attendent les correcteurs ?

Ils attendent des visuels permettant de se représenter ce qui a été produit. Ils apprécient qu'il y ait une cohérence entre ces visuels et les écrits, les explications, les documents de travail qui représentent le cheminement et l'investissement des candidats dans leur traitement du thème.

► Penser un scénario : que veut-on montrer ?

Montrer le point culminant du travail effectué : l'objet ou l'œuvre finie, le temps fort d'une manifestation ou d'une rencontre.

Cela mérite une illustration des étapes intermédiaires les plus déterminantes permettant d'incarner l'investissement des candidats au travail.

Combien d'images doivent offrir une vue détaillée, une vue générale ?

Quels angles de vue adopter ? pour satisfaire la curiosité du spectateur, pour permettre aux concepteurs de valoriser des points qui pourraient passer inaperçus.

Quels climats installer ? intentions pédagogiques, récit journalistique, émotion artistique, ambiance ludique...

Ces intentions aident à déterminer le nombre et la nature des visuels à réaliser.

► Conseils techniques pour obtenir une image de qualité avec un appareil numérique ou un portable

- Les réflexes de base :

Utiliser un pied. Sa mise en place stabilise la prise de vue mais nécessite surtout que le photographe effectue un réglage, un placement, une mise à distance qui réponde aux intentions qu'il a élaborées en amont.

Travailler le fond, l'environnement, le décor (par exemple : tenture, drap, papier peint si on souhaite). On peut ajouter des accessoires (objet, petit meuble, fleur...).

- Pour des options plus professionnelles :

Eclairer, jouer avec les ombres (attention au contre-jour : lumière puissante et de surface importante placée derrière le sujet). En l'absence d'éclairage, on utilise la lumière du jour en extérieur. On peut utiliser une plaque de polystyrène ou de carton-plume blanche pour réfléchir la source lumineuse sur le sujet.

Penser à varier les angles de prise de vue : au ras, du dessus (en plongée), de dessous (en contreplongée).

Penser au cadre : un plan large, très large ou un plan serré qui zoome, ressert, focalise sur un détail.

Attention à penser laisser de la place libre si l'on souhaite inclure du texte (bulle style BD), par exemple.

On peut inclure une présence humaine (main qui tient, figurant...), laisser la trace photographiée de l'investissement des candidats à plusieurs étapes de la réalisation du projet.

► Organiser les prises de vue

Pour préparer la prise de vue, il est recommandé de

- lister le matériel nécessaire au bon déroulement de la séance
- lister les photos à réaliser et leurs caractéristiques
- déterminer « qui fait quoi ? » dans un travail d'équipe : préparation du sujet, du matériel, soin aux conditions d'exposition lumineuse, gestion de la liste des photographies à faire, réalisation des prises de vue
- contrôler, régulièrement et sur le coup, le résultat obtenu, ce qui est désormais accessible avec la technologie du matériel numérique.

Ce matériau peut nécessiter l'utilisation d'un logiciel pour retoucher ces images. Ensuite, leur présentation peut se réaliser avec des applications permettant de le faire sous forme de bande dessinée (de photoroman également) que l'on peut adapter à des

fins documentaires. On peut aussi les organiser comme des articles interactifs avec des liens hypertextes et des apports multimédia (commentaire sonore, textes, images ou vidéo annexes).

Le site Eduscol publie des dossiers pour permettre l'accès à des logiciels utilisables dans le cadre scolaire :

http://eduscol.education.fr/cdi/anim/interlocuteurs/archives-travaux/recensement_de_rezzo

<http://eduscol.education.fr/numerique/tout-le-numerique/veille-education-numerique/archives/2015/avril-2015/editer-des-images-des-videos-et-des-sons>